

# 1<sup>ère</sup> activité de l'association « Les Gamins du Luxembourg »

## Grande vente de PLANTS & BULBES de FLEURS

### Les bulbes de fleurs : un projet sympathique à réaliser avec votre association

Encouragez le jardinage  
et découvrez une façon originale et intelligente  
de financer vos projets scolaires

#### Un projet éducatif

- ▶ **Le jardinage à l'école :**  
Parfait pour fleurir votre établissement et initier les élèves au jardinage ; vous recevrez une valisette de 90 bulbes ainsi qu'un livret pédagogique dès 500€ de commande.
- ▶ **Sensibilisation à l'environnement :**  
Une action qui s'intègre parfaitement au programme d'éducation à l'environnement par une prise de conscience concrète de la richesse de notre planète.
- ▶ **Échange inter-génération :**  
Une activité à partager en famille pour le plaisir de transmettre ses petits trucs de jardinier entre parents, grands-parents et enfants.

#### Une action très rentable

- ▶ **30 à 40 % du montant des commandes pour votre association !**  
En moyenne, une action initiatives fleurs rapporte plus de 500 € de bénéfices net (soit environ 3 250 Frs).
- ▶ **Succès garanti**  
Vous êtes gagnant dès le 1<sup>er</sup> bulbe vendu !
- ▶ **Pas d'avance d'argent**  
Vous ne réglez qu'une fois les bulbes distribués, lorsque les participants ont payé leur commande.
- ▶ **Idéale pour financer vos projets pédagogiques**

#### « Calcul des bénéfices »

bulbes vendus :	5000€
vosre bénéfice :	30 %
$5000€ \times 30\% =$	1500€
de bénéfices	
montant à régler :	
vente	5000 €
- benef.	1500 €
+ frais port	30 €
<b>à régler : 3530 €</b>	

Initiatives Fleurs est une opération proposée par Initiatives, 11 rue Hector Berlioz 72021 Le Mans Cedex 2 - SARL au capital de 200000€ RCS 382 118 24 Photographies non-contractuelles. Attention, cette offre est valable uniquement en France Métropolitaine (hors D.O.M.-T.O.M.)

Cette offre n'est pas OBLIGATOIRE. Merci de nous rendre le matériel joint si elle ne vous intéresse pas.

Chaque famille reçoit un catalogue + 1 bon de commande en double.

Faites tranquillement votre commande sur le catalogue. Quand elle est finalisée, merci de la recopier très lisiblement sur le bon de commande (double) et de la retourner à l'école, avant le 20 octobre 2007, accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de l'association des « Gamins du Luxembourg ».

Vous pouvez proposer ce catalogue à vos connaissances si vous le désirez. Il suffit de ne pas oublier de bien écrire le nom et la classe de l'élève concerné. C'est sa famille qui vous livrera. Il y a encore quelques catalogues disponibles vers Mme PERRIN.

15 jours après, l'école recevra la totalité de la commande et se chargera de distribuer à chaque famille sa commande exacte.